

*Wu*  
EWG-Schweiz *H* ~~AA~~

Bruxelles, le 16 novembre 1967

Monsieur le Conseiller fédéral,

Après la visite de M. le Directeur Jolles à Bruxelles, je voudrais faire une ou deux observations d'ordre très général et relever combien, à mon avis, elle a été utile et opportune.

La façon dont M. Jolles a été reçu, l'accueil qui lui a été fait, l'intérêt et, je dirais même, la compréhension qui lui ont été témoignés par tous ses interlocuteurs pour nos préoccupations sont une preuve de l'importance que la Commission européenne attachait à ce contact. En outre et surtout, il en est ressorti une confirmation que notre attitude dans le domaine général de l'intégration est jugée ici sage et raisonnable par les personnalités responsables.

Par ailleurs, au cours des entretiens qui se sont constamment déroulés dans une atmosphère ouverte et constructive, aussi bien la Commission que les Représentants permanents des Six ont pu se rendre compte que, du côté suisse, on connaissait les difficultés auxquelles devait faire face la Communauté européenne et que nous les avions présentes à l'esprit pour la détermination de notre propre attitude.

Je me permettrai d'ajouter que les interlocuteurs de M. Jolles ont été visiblement sensibles à la manière dont il a su exposer notre situation et nos problèmes.

Monsieur  
le Conseiller fédéral Hans Schaffner  
Chef du Département de l'économie publique

B e r n e

./.



Certes, aucune négociation précise, ni générale, ni particulière, n'a été entamée. Ce n'était pas l'objectif de la visite et les interlocuteurs de M. Jolles en avaient parfaitement conscience. Il n'aurait d'ailleurs été ni opportun, ni réaliste, de songer actuellement à de tels développements.

Néanmoins, j'estime que son séjour ici, précisément par son aspect "désintéressé" n'en a eu que plus de valeur. Le climat des relations entre nos Autorités et les organes communautaires a été consolidé dans un sens très positif. Les premiers échos que j'ai eus ici après le passage de M. Jolles confirment en tous points cette idée. Un tel climat permettra à la Communauté de mieux comprendre certains de nos problèmes et de mieux apprécier les démarches que nous sommes appelés à effectuer dans tous les cas d'espèce qui se posent et se poseront sans doute davantage encore à l'avenir.

Aucune promesse ni garantie n'a été donnée du côté des organes communautaires; elles n'étaient d'ailleurs pas demandées du côté suisse. En revanche, il y a eu une prise de conscience ici du nombre de problèmes pratiques qui résultent pour la Suisse, d'une part, de l'établissement de la Communauté européenne et, d'autre part, de l'intensité de nos relations économiques avec ses pays membres.

Enfin, des contacts de ce genre favorisent le développement d'un climat psychologique bénéfique, sans lequel seraient rendues plus difficiles encore les négociations que nous devons peut-être conduire un jour en vue d'une participation de la Suisse, sous une forme appropriée, à un marché commun européen. Il s'agit là d'un facteur qui relève des relations humaines, mais qui est essentiel dans ce contexte, en tout état de cause si délicat et si compliqué.

- 3 -

J'envoie une copie de la présente lettre à Monsieur le Conseiller fédéral Spühler.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

Le Chef de la Mission Suisse

P. Wurth